



Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

La Ville de Grenoble commémore le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, par plusieurs manifestations, toutes portées par l'idée que l'Europe reste un bien commun et un idéal de paix pour les différentes nations qui la composent. En hommage aux Poilus, ce centenaire sera aussi intergénérationnel ; plusieurs centaines d'enfants participeront aux manifestations.

Programme du dimanche 11 novembre En présence d'Eric Piolle, Maire de Grenoble

09h00 : Cérémonie, au Monument aux Morts de la Porte de France, Place Aristide Briand

Ravivage de la flamme
Interprétation par l'Harmonie de Grenoble de la Marche de Nuit (marche française) de Francis POPY

Lecture du manifeste de l'UFAC par Jacques CONTENSOUZAC, Président Départemental

Lecture du message du Ministre des Armées par Lionel BEFFRE, Préfet de l'Isère

Interprétation par l'Harmonie de Grenoble de Blaze Away (marche anglaise) de A. Holzmann

Dépôt des gerbes des associations, des institutions et des écoles publiques

Minute de silence

La Marseillaise est chantée par les enfants des Ecoles Jouhaux, Malherbe, Sidi Brahim, Externat Notre Dame, Joseph Vallier

Salut aux porte-drapeaux, avec l'interprétation par l'Harmonie de Grenoble de Dixieland Balthazar (marche américaine) de James Cover

11h00 : Cérémonie devant la plaque des Déportés du 11 novembre 1943 Place Pasteur

Lecture du manifeste par les élèves de l'Ecole Simone Lagrange

Interprétation du Chant des Partisans par les élèves

Allocution d'Eric PIOLLE, Maire de Grenoble et de Jean-Pierre CELSE, Président des Déportés du 11 novembre 1943

Interprétation du Chant des Marais par les élèves

Dépôt des gerbes des associations, des institutions et des écoles publiques

Sonnerie aux Morts

Minute de silence

Interprétation de la Marseillaise par les élèves
Salut aux porte-drapeaux

12h30 : Inauguration de l'exposition du Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie Cent portraits pour un Centenaire* dans les Salons de l'Hôtel de Ville de Grenoble

Interprétation par 130 élèves de l'Ecole Christophe Turc de « Aux âmes citoyens » d'Aldebert

Allocution d'Eric PIOLLE

Allocution de Lionel BEFFRE

Mini concert par l'ensemble de cuivres des enseignants du Conservatoire et des élèves sous la conduite de Jean-Charles DENIS

Programme du lundi 12 novembre

Conférence de l'historien Jean Kogej : 1918 De la guerre gagnée à la guerre perdue désillusions collectives et désordres de l'intime, à l'auditorium du Musée de Grenoble à 18 h

*L'exposition ***Cent portraits pour un Centenaire***

Il s'agit d'une galerie de portraits poignants de soldats français, coloniaux et alliés pendant la Première Guerre mondiale. Ils ont été dessinés au pastel entre 1917 et 1921 par l'artiste suisse Eugène Burnand (1850-1921) connu surtout pour ses paysages naturalistes et ses tableaux à thématique religieuse. Zouave algérien, tirailleur sénégalais, infirmier malgache, infirmière australienne, chasseur briançonnais, cosaque russe, marin japonais, soldat américain... Le propos de Burnand était de montrer la diversité « ethnographique » des peuples engagés dans la Grande Guerre. Peintre descriptif à l'heure de la photographie triomphante, Burnand a su réunir par une même profondeur d'âme ces hommes et femmes de tous grades et de toutes origines.

Le seul portrait manquant est celui du maréchal Foch, commandant en chef des Alliés sur le front occidental, que le peintre suisse n'eut pas le temps de réaliser avant son décès.

14 nations sont représentées : Arménie, Belgique, Etats-Unis, Grèce, Italie, Japon, Monténégro, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Unis, Russie, Serbie, Tchécoslovaquie.

Avec tous les grades : 57 soldats, 15 sous-officiers, 16 officiers, 4 aumôniers, 4 infirmières, 4 auxiliaires coloniaux et 2 travailleurs asiatiques placés sous contrôle militaire.

En 1924, 99 des 104 portraits de Burnand ont été donnés au Musée de la Légion d'Honneur.

Celui-ci a bien voulu autoriser la Ville de Grenoble à reproduire en grand format les tableaux originaux.



*du 9 au 30 novembre de 9h à 18h
du lundi au vendredi, à l'Hôtel de ville.*